

M1/M2 MASTER COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

PRÉSENTATION

La formation regroupe l'ensemble des champs disciplinaires permettant de satisfaire les deux objectifs de la profession visée :

- d'une part, transmettre aux étudiants les techniques et connaissances nécessaires à l'obtention du DSCG

(Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion), examen national professionnel comptable permettant l'accès au stage d'Expertise Comptable ou de Commissariat aux Comptes),

- d'autre part, et plus largement, en les formant aux professions de l'expertise-comptable et du conseil aux organisations, dans leurs missions traditionnelles de production de l'information comptable, financière et de gestion, ainsi que dans leurs missions d'audit (interne et externe, en système d'information, etc.).

Ces diplômés sont des professionnels de l'expertise-comptable et du conseil aux organisations, dans leurs missions traditionnelles de production de l'information comptable, financière et de gestion, ainsi que dans leurs missions d'audit (interne et externe, en système d'information, etc.) et ce en contexte national et international.

Cette mention bénéficie d'une convention avec l'Ordre des Experts Comptables, octroyant une dispense de 5 UV sur les 7 du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).

Le réseau des experts comptables et commissaires aux comptes est partenaire sur la base d'une collaboration bi-décennale.

PLUS D'INFOS

Stage : (6 mois)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Afin de remplir les différentes missions susceptibles de lui être confiées, le professionnel est autonome et a les compétences pour :

- analyser et interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.
- produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes,
- conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns en matière juridique et fiscale, en matière d'organisation et de gestion.
- intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités,
- produire et exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets),
- gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan).
- négocier avec les tiers (exemple : banques)
- assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social.
- rechercher dans la documentation technique (par exemple le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe
- communiquer par oral et par écrit les résultats de son travail (par exemple : préparer la communication financière de l'entreprise), élaborer les rapports d'audit.
- exposer oralement et par écrit le résultat de travaux en anglais
- manager une équipe

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

TIC-TICE, pédagogie numérique

FAD : Mise à disposition des cours magistraux sur webcampus/
Elearn

CONTENU DE LA FORMATION

Au cours de la formation, les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignement (UE). Les étudiants sont mis en situation non seulement de s'approprier les enseignements reçus mais aussi de les restituer de manière transversale et complète au travers de cas théoriques proposés en cours ou de cas pratiques en situation professionnelle.

L'octroi du master peut s'effectuer après une formation en quatre semestres, évalué en 120 crédits ECTS. La possibilité d'accomplir un semestre à l'étranger. Deux périodes de stage d'une durée totale de six mois minimum en milieu professionnel en France ou à l'étranger.

Cela implique obligatoirement la rédaction d'un mémoire présenté à l'issue du stage de fin d'études, stage au cours duquel une véritable mission mobilisant les connaissances acquises aura été confiée au stagiaire.

Le master « comptabilité, contrôle, audit » donne l'équivalence de 5 UE (Unités d'enseignement) sur 7 UE du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion. La préparation aux épreuves des deux unités d'enseignement du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion restant à valider, à savoir l'UE1 (gestion juridique, fiscale et sociale) et l'UE4 (comptabilité et audit), est assurée dans le cadre de la formation

CONDITIONS D'ACCÈS

Depuis la [loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016](#), le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur examen de dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités du recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

L'admission dans ce parcours nécessite, pour tous, d'obtenir un résultat de niveau suffisant au Score IAE Message de portée nationale. Une commission d'entrée aux études du Master composée d'enseignants titulaires et présidée par le Directeur de l'IAE, établit la liste définitive des candidats retenus

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site internet de l'IAE Pau-Bayonne :

<http://iae.univ-pau.fr>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

En Master 1 :

Sont admis les titulaires de la licence Economie et Gestion proposée à l'UPPA dans son parcours " Comptabilité et Finance". Une adaptation de cette L3 pourrait être retenue, avec sélection à l'entrée sur la base du "Score IAE Message", et constituer une préparation aux masters

sont admis également les titulaires du DCG

Les titulaires des autres diplômes de gestion de niveau Bac + 3 peuvent être admis SUR DOSSIER. Cette formation est ouverte aux personnes souhaitant bénéficier de la formation continue.

En M2, la formation est ouverte aux étudiants du M1 CCA autorisés par le jury. Le M2 s'adresse également, en admission directe et avec un flux très minoritaire, aux étudiants titulaires d'une première année CCA extérieure à l'IAE-UPPA, ou d'un diplôme jugé équivalent (possibilité de VAE, DIF).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activité

Les secteurs professionnels visés sont ceux de l'expertise comptable, le commissariat aux comptes, le contrôle et l'audit

interne, ainsi que les métiers de conseil aux organisations nécessitant des connaissances approfondies en comptabilité, contrôle, audit et finance

Les emplois visés sont : chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ; collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes, sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ; responsable comptable dans des structures moyennes ou importantes (la taille reflétant approximativement le niveau de complexité) ; responsable de la consolidation ; contrôleur de gestion ; responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ; responsable du service d'audit interne d'un groupe.

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#Management

Comptabilité, contrôle, audit

COMPOSANTE

IAE - Ecole universitaire de management

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Gilda QUEYRENS
Tel. 05 59 40 81 08
gilda.queyrens@univ-pau.fr